Qu'est-ce qu'une concertation?



La concertation préalable est un temps d'informations et d'échanges entre la collectivité et le public sur la pertinence et les caractéristiques principales du projet. La concertation permet de recueillir les avis des habitants et des usagers du territoire sur l'opportunité de compléter le réseau de transports publics brestois par la création d'ascenseurs urbains et leurs emplacements entre le port de commerce et le centre-ville, pour ensuite enrichir le projet en intégrant au mieux les besoins et les attentes qui auront été exprimés par les participants.

LES ACTEURS DE LA CONCERTATION

autorité organisatrice des transports

Brest métropole a demandé l'appui de la Commission nationale du débat public (CNDP) pour veiller au bon déroulement de la concertation préalable et au respect de la participation des différents acteurs et du public.

Les garantes de la concertation

Les deux garantes désignées par la CNDP, Catherine Trébaol et Marie Guichaoua, sont des personnes neutres et indépendantes du maître d'ouvrage et de toute autre partie prenante de l'élaboration du projet. Les garantes doivent respecter une stricte neutralité vis-à-vis du projet et n'émettent pas d'avis sur le contenu du projet. Elles sont à l'écoute de chaque participant de la concertation et peuvent se rendre sur le terrain en cas de besoin.

Sur quoi porte la concertation?



DU PROJET:

implantation des ascenseurs, aménagements des espaces publics connexes, niveau de service, connexion au réseau de transport public.



Le mot des garantes



OUELS SONT LES ENJEUX DE CETTE MISSION?

OUEL SERA VOTRE RÔLE DURANT LA CONCERTATION?

De notre point de vue, les enjeux de cette concertation sont la compréhension du projet et de ses impacts par tous, permettant une participation large et effective. Par ailleurs, l'organisation des échanges et la prise en compte des contributions seront essentielles pour permettre la définition du projet partagée par l'ensemble des acteurs.

Notre rôle, en tant que garantes, est de veiller à la qualité, la sincérité et l'intelligibilité

des informations diffusées au public. Nous veillerons également au bon déroulement de la concertation préalable et à la possibilité pour le public de formuler des questions et de donner son avis. Dans ce cadre, nous sommes tenues à une obligation de neutralité. Les

garantes peuvent également constituer un recours possible en cas de désaccord sur le

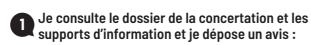
nous rédigerons un bilan de la concertation, qui sera rendu public par la suite.

déroulement du processus de participation. À la fin de la phase de participation du public,



Du 28 mai au 14 juillet 2019

Comment s'informer, participer et contribuer?



■ EN LIGNE sur le site jeparticipe.brest.fr SUR LES REGISTRES en mairie de Brest-centre et à l'Hôtel de Brest métropole

PAR MAIL adressé à :

concertation-ascenseurs@brest-metropole.fr

PAR VOIE POSTALE: Hôtel de métropole Direction des Mobilités - 24, rue Coat-ar-Guéven -

CS 73826 - 23238 Brest Cedex 2

Je participe à la rencontre publique et aux ateliers à Brest :

RÉUNION PUBLIQUE DE LANCEMENT : le 4 Juin à 19h30, espace Bernard Giraudeau, quai Eric Tabarly 🚯 🚱 🎊

BALADE URBAINE DE DÉCOUVERTE DES SITES : le 15 juin de 10h à 12h, départ de l'aire de jeux du bas

du Cours Dajot 🚯 ATELIER DE TRAVAIL COLLECTIF: le 3 Juillet à 18h30, salon Colbert, Hôtel de Ville, place de la Liberté 🚯 🙉

Inscrivez-vous pour participer à la balade et à l'atelier sur jeparticipe.brest.fr, par téléphone au 02 98 33 50 50.

Contacter les garantes de la concertation

Les garantes de la concertation nommées par la Commission nationale du débat public, Mme Catherine Trébaol et Mme Marie Guichaoua, sont disponibles pour répondre à toute question concernant les conditions de participation du public à la concertation :

PAR MAIL:

PAR COURRIER:

catherine.trebaol@garant-cndp.fr marie.guichaoua@garant-cndp.fr

Commission nationale du débat public (CNDP) à l'attention de M^{me} CatherineTrébaol et M^{me} Marie Guichaoua, garantes, 244 boulevard Saint Germain - 75007 Paris





ASCENSEURS



DONNEZ VOTRE AVIS SUR: la création des ascenseurs du port de commerce

MARDI 4 JUIN À 19H30

Réunion publique : espace Giraudeau, quai Eric Tabarly 🔥 🥞 🐊



SAMEDI 15 JUIN DE 10H À 12H

Balade urbaine : départ de l'aire de jeux du bas du Cours Dajot 🔥



MERCREDI 3 JUILLET À 18H30

Atelier de travail collectif : salon Colbert de l'Hôtel de Ville, place de la Liberté 🔥 🎧



INFORMEZ-VOUS, PARTICIPEZ AUX RENCONTRES, CONTRIBUEZ

Inscription à la balade et à l'atelier sur jeparticipe.brest.fr ou au 02 98 33 50 50

INFORMEZ-VOUS, PARTICIPEZ AUX RENCONTRES, CONTRIBUEZ Inscription à la balade et à l'atelier sur jeparticipe.brest.fr ou au 02 98 33 50 50

Qu'est-ce qu'un ascenseur urbain ?

Un ascenseur urbain permet d'assurer une liaison verticale et une continuité piétonne entre deux points séparés par un fort

Favorisant la mobilité et l'intermodalité, accessibles gratuitement, les ascenseurs urbains sont des outils facilitant les déplacements en ville.



Le futur ascenseur de Saintes.

Où seraient-ils implantés?



L'ascenseur de Mont Russel à Saint-Lo.



L'ascenseur de Chinon.

7 sites ont été étudiés, entre le château et la gare. Plusieurs premiers critères comme la qualité de la liaison, l'insertion urbaine et architecturale ont permis de retenir 2 sites préférentiels, soumis à la concertation : l'ascenseur « Château - Parc à chaînes » et l'ascenseur « Gare - Carène ».

L'ASCENSEUR « CHÂTEAU - PARC À CHAÎNES »

Il se situerait rue Aldéric Lecomte, près du Parc à Chaînes et permettrait d'accéder en partie haute du cours Dajot, à 150 m de l'arrêt de bus « Musée de la Marine » sur la ligne 1, à 530 m de l'arrêt de tramway « Château » et à 560 m de la station « Jean Moulin » du téléphérique.

L'ASCENSEUR « GARE-CARÈNE »

Il se situerait rue Jean-Marie le Bris, à proximité de la Carène et permettrait d'accéder en partie haute au square Beautemps-Beaupré, à 250 m de l'arrêt de bus « Kennedy-Gare » sur la ligne 4 et à 450 m de la gare SNCF et il pourrait être situé au contact du futur Bus à haut niveau de service (BHNS) D et à proximité de la future ligne B du tramway.

À quoi serviraient-ils?

FAVORISER LES MOBILITÉS ET L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

Outils de mobilité, les ascenseurs permettraient d'améliorer les liaisons entre les différentes composantes du réseau de transport en commun.

Offrant une véritable alternative à l'usage de la voiture, ces ascenseurs amélioreraient l'accessibilité du centre-ville et du port aux piétons, aux personnes à mobilité réduite, aux familles, ainsi qu'aux vélos avec des liaisons directes centre-ville/port.

Gratuits les ascenseurs favoriseraient l'accessibilité de tous.

Véritable couture urbaine, le dispositif des ascenseurs aurait un rôle de trait d'union dans le réseau de transports de la métropole. Il s'insère dans la réflexion menée par l'étude Cœur de métropole conduite par Brest métropole ainsi que dans la continuité de la concertation transport proposant la création d'une 2º ligne de tramway : Gare-Bellevue-Hôpital de la Cavale Blanche, une 1^{re} ligne de BHNS : Gare-Lambézellec et le renforcement du réseau métropolitain de transport public.



Port de commerce



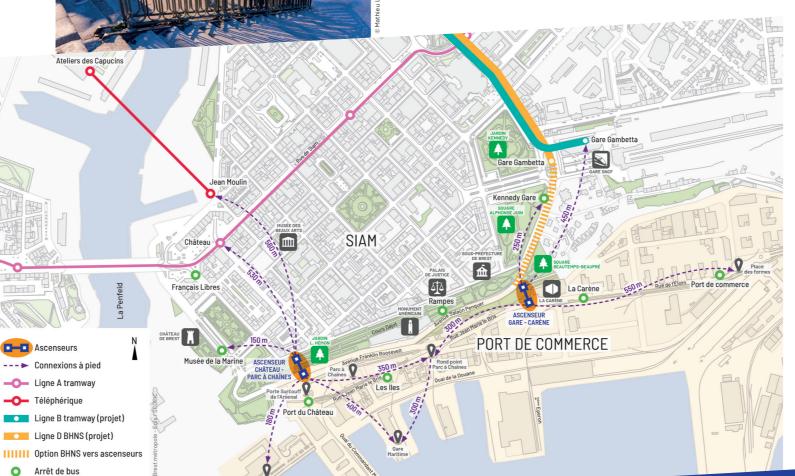
AMÉLIORER LES ÉCHANGES ENTRE LE PORT ET L'HYPER-CENTRE

La falaise de 30 mètres constitue une coupure urbaine entre le centre-ville et le port de commerce.

Deux ascenseurs urbains permettraient de fluidifier les échanges entre la « ville haute » et la « ville basse », le port de commerce, la gare et le Cours Dajot.

Lieu de vie, concentrant de nombreux emplois, le port est un lieu emblématique de Brest, devenu une extension du centre-ville, qui génère un flux important de personnes au quotidien. Les ascenseurs faciliteraient la desserte quotidienne, pour aller travailler, se promener, assister à un événement, se divertir et profiter des nombreux services et loisirs du port.

Les habitants et usagers du port de commerce profiteraient d'un outil de mobilité les connectant directement à l'hyper-centre.



VALORISER DES PANORAMAS SUR LA VILLE ET OFFRIR DES ESPACES PUBLICS ACCESSIBLES À TOUS

Dans le cadre de la réalisation des ascenseurs, les espaces publics attenants seraient ré-aménagés de façon à les rendre accessibles à tous. Ces espaces publics qualitatifs offriraient des points de vue panoramiques sur la ville et la rade de Brest.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS...



FLUX POTENTIEL PAR JOUR POUR

NOMBRE

source: RGP 2014 et Adeupa

D'HABITANTS

SUR LE PORT

ASCENSEUR PARC À CHAÎNES



ASCENSEUE GARE - CARÈNE



FLUX ACTUEL PAR JOUR **EN BUS ENTRE LA VILLE HAUTE ET LE PORT:**

Combien cela coûterait?

ASCENSEUR

ASCENSEUR

CHÂTEAU - PARC À CHAÎNES

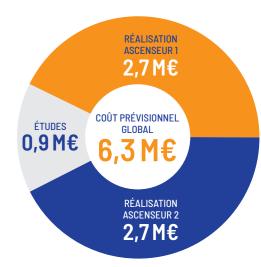
FINANCEMENT:

NOMBRE D'EMPLOIS

DE COMMERCE:

DESSERVIS SUR LE PORT

- le produit du versement transport (Brest métropole), une taxe versée par les employeurs publics et privés de plus de 11 salariés, qui finance exclusivement les transports publics
- des subventions à solliciter auprès des partenaires (Union Européenne, État, Région, Département)



Quel calendrier pour le projet ?



QUI PORTE LE PROJET?

> Brest métropole en tant que maître d'ouvrage assisté, pour les études de faisabilité, > par BMa en tant qu'assistant à maitrise d'ouvrage, > et par les cabinets spécialisés Atelier Quéré et Scopic.